

INFO VÉHICULE

Opel

Astra J

Années de fabrication : à partir de 2012

**No. de châssis : WLOPD6EB2CG000351 –
WLOPD8ED5C8000092 –
WLOPD6EB0C1000612 –**

Lampe-témoin de charge clignote

Une lampe-témoin de charge clignotante est critiquée sur les véhicules mentionnés ci-dessus.

Un mode logistique activé peut être responsable pour ce problème.

Sur tous les véhicules Astra J (à partir de l'année modèle 2012) le mode logistique est activé en usine avant la livraison.

Site de production à Gliwice (PL)

16/08/2011 à partir du no. de châssis :
WLOPD6EB2CG000351

Site de production à Ellesmere Port (UK)

30/08/2011 à partir du no. de châssis :
WLOPD8EB5CG8000092

Site de production à Rüsselsheim (DE)

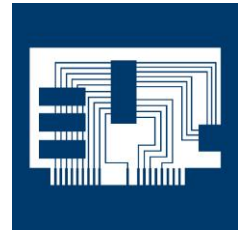
30/08/2011 à partir du no. de châssis :
WLOPD6EB0CG1000612

Le mode logistique est activé si :

- Le CIC (Centre d'Information Conducteur) (figure 1) affiche "MODE LOGISTIQUE ACTIVE".
ou
- La lampe-témoin de charge clignote lorsque le moteur est en marche.



Figure 1



INFO VÉHICULE

Info :

En cas de mode logistique activé, le dispositif d'alarme antivol est éteint et la consommation de courant du module de commande BCM (Body Control Modul) est réduite. Pour désactiver ou bien activer le mode logistique, procéder comme suit.

Désactivation :

- Démarrer le moteur.
- Allumer les feux de détresse.
- Lorsque le moteur est en marche (le démarreur ne tourne pas), mettre la clé de contact pendant environ 20 secondes à la position "démarrer le moteur".
- En fonction de la version d'équipement, le message "mode logistique éteint" est affiché et/ou la lampe-témoin de charge arrête à clignoter. (figure 2)
- Eteindre les feux de détresse et le moteur.



Figure 2

Activation :

- Démarrer le moteur.
- Allumer les feux de détresse.
- Lorsque le moteur est en marche (le démarreur ne tourne pas), mettre la clé de contact pendant environ 20 secondes à la position "démarrer le moteur".
- En fonction de la version d'équipement, le message "mode logistique allumé" est affiché et/ou la lampe-témoin de charge clignote. (figure 3)
- Eteindre les feux de détresse et le moteur.



Figure 3